

Contributions des Experts Etrangers

EXPERTS ETRANGERS	OBJET / THEME	Date de réception	Nombre de pages	Obsrvations
M; Luca Mezzetti EXPERT ITALIEN	Le système quasi-fédéral italien	9 février 2010	9	
M. André Cabanis EXPERT FRANÇAIS	Bilan de la Régionalisation en France	22 avril 2010		Exposé oral
EXPERT BANQUE MONDIALE	Le financement des régions : principes et pratiques internationales.	19 mai 2010	10	
M. M Rousset PROFESSEUR UNIVERSITAIRE	Régionalisation en France et au Maroc	19 mai 2010		Exposé oral
EXPERT BANQUE MONDIALE	- L'expérience internationale des politiques de développement des zones défavorisées, - Lieux pauvres, populations prospères	20 mai 2010	20 31	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (Conseil de l'Europe)	Suivi du cadre de référence pour la démocratie régionale.	17 juin 2010	23	
ORGANISATION DES N.U POUR LA FEMME (UNIFEM)	Asseoir une gouvernance sensible au genre à l'échelon régional au Maroc	17 juin 2010	14	
M. Jean Louis Guigou INSTITUT DE PROSPECTIVE ECONOMIQUE DU MONDE MEDITERRANNEEN	Modèles de régionalisation dans le monde.	26 août 2010	11	

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	RECEUIL DES REPONSES D'EXPERTS DU CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX AU QUESTIONNAIRE SOUMIS PAR LA CCR .	23 septembre 2010	77	Voir détail ci-dessous
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 1 : Dans les modèles de décentralisation à trois niveaux (cas du Maroc : communes, provinces, régions), quelles sont les fonctions qui reviennent à l'échelon intermédiaire entre le régional et le local ? Dans les modèles à trois niveaux quels sont ceux où l'échelon intermédiaire se justifie le mieux ? Existe-t-il des pays qui ont renoncé à la strate du niveau intermédiaire ? si oui, pourquoi et avec quels résultats ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 2 : Dans certains pays européens décentralisés, ce sont les régions qui élaborent les stratégies, financent les principales infrastructures locales et coordonnent l'action au niveau local. Comment comprendre cette prééminence du niveau régional si prééminence il y a ? Dans quels domaines se manifeste-t-elle ? sur quel fondement repose-t-elle ? comment concilier cette prééminence avec le « principe d'égalité » des collectivités locales ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 3 : Comment se fait la répartition des prestations en matière de protection sociale, de santé et d'enseignement entre les régions et les autres collectivités locales dans les pays européens ? Comment se répartissent les compétences en matière de sécurité, police, protection civile entre la région et les autres collectivités locales ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 4 : Quelles compétences pour la Région en matière de coopération internationale ? Dispose-t-on d'un bilan de la pratique des pays européens ?	23 septembre 2010	6	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 5 : Quelles sont les réponses les plus réussies à la question de l'enchevêtrement des compétences des différents échelons des collectivités locales ?	23 septembre 2010	2	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 6 : Là où l'Etat peut transférer des compétences aux conseils régionaux, quels sont les conditions et les critères qui régissent ces transferts ? selon quel (s) mécanisme (s) se réalisent-ils ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 7 : Quelles sont les formes de coopération les plus efficaces entre les régions et les autres collectivités locales ? quels sont les mécanismes qui permettent d'assurer la meilleure coopération ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 8 : Comment s'organisent les rapports entre le représentant de l'Etat et le président de l'exécutif régional dans les pays de l'UE ? Modes et modalités de tutelle (?) contrôle (?), supervision (?) par l'Etat central.	23 septembre 2010	1	

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 9 : Quels appareils ou dispositifs d'exécution ou de mise en oeuvre opérationnelle des délibérations des conseils régionaux ? Quand il s'agit d'agences dédiées quel est leur statut, leur mode d'organisation et de fonctionnement, le degré d'autonomie des gestionnaires.	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 10 : Comment les milieux professionnels et syndicaux peuvent-ils apporter leur contribution à la mission des conseils régionaux (quels mécanismes de consultation, concertation ou participation à la prise de décision ?).	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 11 : Comment pourrait-on institutionnaliser l'implication de la société civile et des ONG dans l'activité des conseils régionaux ?	23 septembre 2010	3	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 12 : La question du cumul des mandats (locaux, provinciaux, régionaux, nationaux) entre les pays où le problème se pose en termes aigus et ceux où le problème est pratiquement inconnu.	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 13 : Quelle est l'origine des ressources financières des collectivités locales et quelles sont les règles qui président à leur répartition horizontale et verticale ?			Pas de réponse
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 14 : Si les conseils régionaux sont appelés à jouer un rôle important dans le développement économique (programmation, incitation, animation, promotion, accompagnement et implication...) de quels instruments spécifiques disposent-ils ? quels sont les outils qui ont le mieux réussi ?			Pas de réponse
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 15 : Portée et limites du pouvoir fiscal des Régions ? Quels appareils de recouvrement ?	23 septembre 2010	7	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 16 : Quels sont les critères sur lesquels repose l'accès des collectivités locales à l'emprunt pour les financements des investissements régionaux et locaux ?	23 septembre 2010	4	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 17 : Quels sont les taux des crédits inscrits aux budgets des Etats européens et gérés au niveau régional ?	23 septembre 2010	3	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 18 : Quel est le niveau d'évolution des budgets déconcentrés d'une part et des budgets décentralisés d'autre part affectés aux échelons communal et régional dans les pays de l'UE ?	23 septembre 2010	1	

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 19 : Les différentes figures de la « contractualisation » : dispose-t-on d'une évaluation de la pratique de la contractualisation ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 20 : S'agissant de la péréquation, quelles sont les principales modalités verticales et horizontales ? quels modes d'éligibilité et de répartition ? Existe-t-il une évaluation des mécanismes de péréquation en vigueur dans les pays européens ? comment s'explique le succès (?) ou l'efficacité (?) du système de péréquation allemand ?	23 septembre 2010	2	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 21 : Comment sont mesurées les performances du niveau régional, du niveau local dans les pays européens ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 22 : Quelles raisons ont poussé la Grande Bretagne à recourir à des agences gouvernementales pour agir au niveau régional ?			Pas de réponse
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 23 : Comment sont évaluées les performances de ces agences et quels types de contrôle s'exercent sur elles ?			Pas de réponse
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 24 : Quels sont les indicateurs de performance mis en place par les pays européens en vue de mesurer les résultats atteints par les agences des services déconcentrés et celles des services décentralisés ? Y a-t-il des différences entre les deux types d'agences ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 25 : Quels sont les motifs qui ont été à l'origine du choix de la Région comme cadre de référence pour la politique de cohésion sociale européenne ?	23 septembre 2010	2	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 26 : Quels sont les motifs qui ont poussé à la création d'agences dans les domaines de la déconcentration en Europe mais aussi dans ceux de la décentralisation ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 27 : Comment expliquer l'échec des référendums relatifs aux réformes territoriales dans certains pays européens, Royaume-Uni, Italie, Portugal ?	23 septembre 2010	1	
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX (CONSEIL DE L'EUROPE)	Question 28 : Statut des grandes villes (aires métropolitaines) du point de vue des compétences et de la répartition des pouvoirs ?	23 septembre 2010	22	